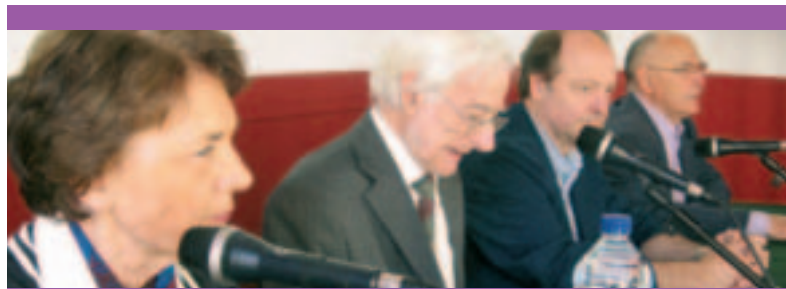


Un fonctionnement associatif national



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
13 JUIN 2009

Un réseau d'associations territoriales, un mouvement de militants

Les Ceméa rassemblent des personnes. Celles-ci constituent le mouvement Ceméa. Les Ceméa rassemblent des institutions – Association nationale et Associations territoriales – celles-ci constituent le réseau. Le fonctionnement associatif des Ceméa se met en œuvre à partir d'une Charte identitaire, des statuts et d'une Convention générale signée entre l'Association nationale et chaque Association territoriale. En plus des instances statutaires obligatoires, les Ceméa se sont dotés d'un Conseil des directeurs territoriaux et d'une Conférence des présidents. Ils renforcent leur vie associative par d'autres commissions et groupes de travail. Une publication *Repères et Actions* est adressée aux 3 500 membres actifs des Ceméa. Elle constitue le lien d'information de l'ensemble des membres du mouvement Ceméa. Elle est aujourd'hui articulée avec un site Internet réservé aux membres actifs et une lettre électronique mensuelle.

L'Assemblée générale annuelle de l'Association nationale qui a eu lieu le 13 juin 2009, à la Maison de l'Europe, à Paris, a rassemblé 100 personnes. Elle a été l'occasion de rendre compte publiquement de l'activité 2008 du réseau Ceméa. Conformément aux statuts, elle a examiné et adopté les rapports moral et financier 2008 et procédé au renouvellement du Conseil d'administration.

Les Ceméa ont saisi l'occasion de l'Assemblée générale pour visionner un des films primé au Festival national du film d'éducation dont les Ceméa ont pris la direction en 2008, « L'Ecole Nomade » et débattre autour des questions éducatives qu'il soulève. Ils ont également réfléchi à l'intérêt de décentraliser cette démarche à travers des festivals régionaux animés par leurs Associations territoriales.



■ Composition du Conseil d'administration national

(au 31 décembre 2008)

Mme Francine Best, Présidente d'honneur – Inspectrice générale de l'Éducation nationale.

M. Denis Bordat, Secrétaire général d'honneur – Ancien délégué général des Ceméa.

BUREAU

M. Pierre Parlebas, Président – Professeur des Universités.

M. Claude Vercoutère, Vice-président – Président d'honneur de la Fédération Internationale des Ceméa.

M. Jacques Ladsous, Vice-président – Secrétaire Général du Musée social – Militant des Ceméa Ile-de-France.

M. Alain Grimont, Secrétaire général – Président d'honneur des Ceméa Bretagne.

M. Christian Koch, Trésorier – Vice Président des Ceméa Haute-Normandie – Directeur d'établissement spécialisé.

Mme Agnès Hallet – Conseillère pédagogique – Administratrice des Ceméa Nord-Pas-de-Calais.

Mme Annie-France Le Pape – Retraitée – Militante des Ceméa de Bretagne.

Mme Dolorès Orzel – Animatrice socio-culturelle – Administratrice des Ceméa de Bourgogne.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Magali Andreu – Référente Prévention et Sécurité – Présidente des Ceméa Rhône-Alpes.

M. Joël Balavoine – Président de la Fédération générale des PEP – Inspecteur général de la Jeunesse et des Sports.

M. Francis Barbe – Instituteur – Secrétaire national au SNUIPP.

M. Pascal Brunon – Responsable du Département Actions de Formations Territoriales au Conseil Régional de Picardie – Militant des Ceméa Picardie.

Mlle Marie Cicero – Psychologue – Présidente des Ceméa Aquitaine.

M. René Coquard – Retraité – Vice-Président des Ceméa Lorraine.

Mme Rosemonde de Neef – Directrice d'école maternelle – Présidente des Ceméa Guyane.

M. Michel Gouno – Responsable du Service Vacances à la ville de Saint-Denis (93) – Administrateur des Ceméa Ile-de-France.

M. Gilles Guillon – Directeur de recherche au CNRS – Président des Ceméa Languedoc-Roussillon

M. Jacques Henrard – Secrétaire général de la JPA.

M. Eric Jousset – Administrateur des Ceméa Centre.

Mme Claire Krepper – Secrétaire nationale du secteur Éducation du SE-UNSA.

Mme Frédérique Lepot – Administratrice des Ceméa Nord-Pas-de-Calais.

M. Christian Muller – Psychiatre – Établissement public de Santé Mentale de Lille.

M. Vincent Revert – Responsable du service jeunesse à la Mairie de Mondeville – Président des Ceméa Basse-Normandie.

M. Michel Volondat – Inspecteur Général de l'Éducation nationale – Groupe de l'EPS.





■ La Conférence des présidents

Elle a réuni 4 fois en 2008 (2 février, 20 septembre, 11 et 12 octobre) sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration de l'Association nationale, les Présidents des Associations territoriales et la Direction nationale. En 2008, elle a contribué à l'analyse de l'évolution du contexte politique, social et éducatif, à partir des travaux conduits localement par les Conseils d'administration territoriaux et les Conseils des Directeurs Territoriaux. La Conférence des Présidents a mené un travail sur :

- L'animation du mouvement : de quelle façon les élus des Conseils d'Administration appréhendent-ils ce travail ? De quelle façon cette question de l'animation du mouvement présente dans chaque programme régional d'action et de développement est-elle traitée, impulsée par les Conseils d'Administration ? Quels sont les constats, les analyses, portés par les bénévoles des Associations territoriales des Ceméa sur cette question ?

- Administrer – diriger : à partir d'un texte initial qui a été travaillé en 2007, l'objectif a été en 2008 de préciser un cadre commun, à l'échelle du réseau des Ceméa.

Pierre Parlebas – Association nationale
Denis Barroero – Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Jean Allard – Picardie
Pierre Lapprand – Franche-Comté
Claudine Rousseli – Aquitaine
Vincent Revert – Basse-Normandie
Kathy Bouet – Auvergne
Françoise Khenfer – Bourgogne
Michel Meurdesoif – Nord-Pas-de-Calais
Stéphane Lafarge – Limousin
Gilles Guillon – Languedoc-Roussillon
Colette Coquard – Lorraine
Jérôme Deniaud – Pays-de-la-Loire
Frédéric Lailler – Centre
Magali Andreu – Rhône-Alpes

Dominique Niorthé – Poitou-Charentes
Bertrand Chartier – Bretagne
Stéphane Vincent – Haute-Normandie
Stéphane Esquirol – Alsace
René Bonasio – Midi-Pyrénées
Séverine Rommé – Ile-de-France
Tonia Vercoutère – Corse
André Duplessis – Guadeloupe
Rosemonde de Neef – Guyane
Jean-Jacques Christophe – Martinique
Michel Chane San – Réunion
Actoibi Laza – Mayotte
Mylène Tirao – Polynésie
Simon Naaoutchoué – Nouvelle-Calédonie

■ Le Conseil des directeurs territoriaux

Il s'est réuni quatre fois en 2008 (22 et 23 janvier, 26 et 27 mars, 20 au 22 mai, 13 et 14 octobre). Il est animé par la Direction nationale et rassemble tous les directeurs des Associations territoriales. Il a assuré la mise en action concertée des orientations définies par le projet national, en relation avec les analyses territoriales et a permis l'information réciproque et la coordination des politiques territoriales des Ceméa. Il s'est appuyé sur les travaux de plusieurs commissions pour les questions de ressources humaines et d'économie, de communication et de publications, de recherche pédagogique et de développement, de dimension européenne ou internationale, d'animation du mouvement et de politique des territoires.

Composition du Conseil des directeurs territoriaux (au 31 décembre 2008)

Directeurs territoriaux

Roland Bathrez – Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Thierry Malfait – Picardie
Nadine Vieste – Franche-Comté
Pierre Roussel – Aquitaine
Guy Danlos – Basse-Normandie
Valérie Cibert – Auvergne
Myriam Fritz-Legendre – Bourgogne
Sylvian Boyaval – Nord-Pas-de-Calais
Jean-Claude Berland – Limousin
Rudolphe Puygnier – Rhône-Alpes
Bruno Chichignoud – Languedoc-Roussillon
Dominique Bergé – Lorraine
Régis Balry – Pays-de-la-Loire
Aurélien Bunle – Centre
Ghyslaine Nicole – Poitou-Charentes
Gérard Le Goff – Bretagne

Stewens Lemoine – Haute-Normandie
Olivier Przybylski-Richard – Alsace
Michel Fougères – Midi-Pyrénées
Daniel Brichot – Ile-de-France

L'Équipe de Direction nationale

Jean-François Magnin – Directeur général
Jean-Luc Cazaillon – Directeur général adjoint
Jean-Luc Pieuchot – Directeur de l'organisation administrative, des finances et des ressources humaines
Christian Gautellier – Directeur de la communication et des publications
Jean-Noël Bruguière – Directeur du département chargé des politiques et pratiques culturelles

Dominique Besnard – Directeur du département chargé des politiques et pratiques sociales
Vincent Chavaroche – Directeur du département chargé des politiques et pratiques des vacances et des loisirs
Zahra Boudjemaï – Directrice du département chargé des politiques et pratiques éducatives

Ce qui ressort du bilan social 2008

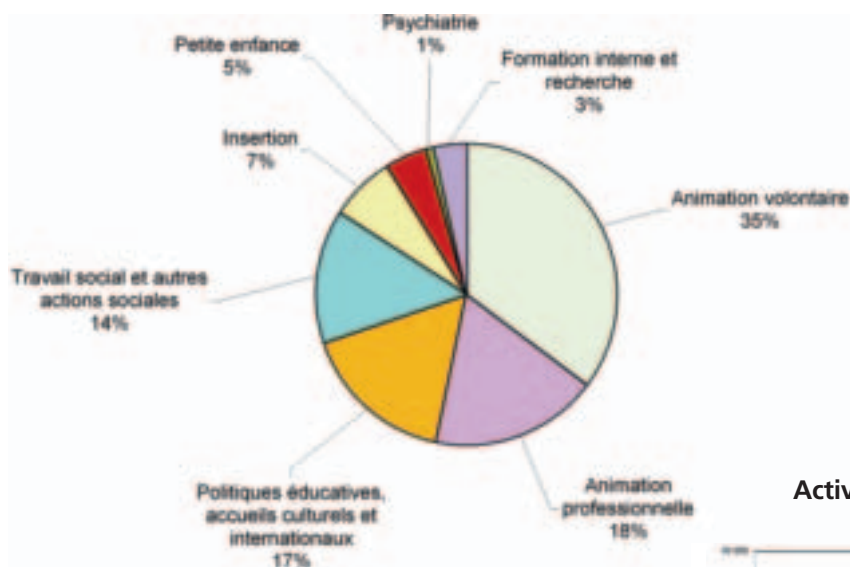
Le bilan social regroupe l'ensemble des données chiffrées relatives aux salariés des associations Ceméa faisant partie l'Unité Economique et sociale (UES) à savoir les Associations territoriales de France métropolitaine et l'Association nationale.

Il permet de dégager, entre autres, les tendances et analyses suivantes :

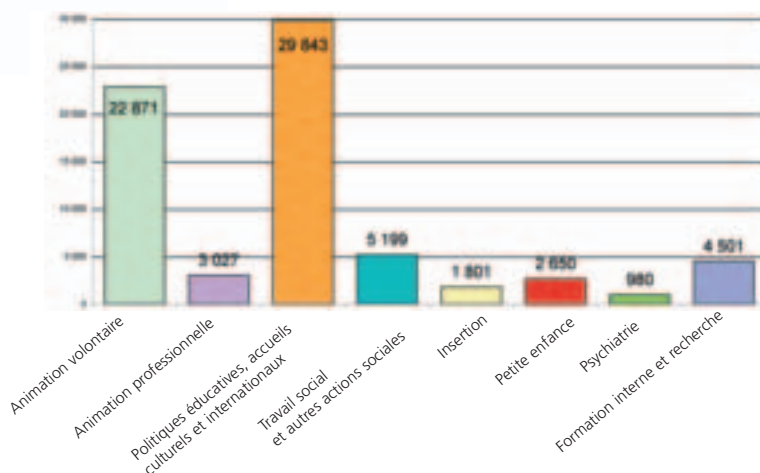
- Les effectifs sont stables entre 2007 et 2008 et atteignent 460 salariés au 31 décembre 2008, soit environ 396 équivalent temps plein.
- A fin 2008, le nombre des salariés en CDI représente 70% de l'effectif brut : c'est donc une progression importante qui traduit un recul du turn-over : il en découle une plus grande stabilité du personnel, d'où une ancienneté en augmentation.
- La répartition par sexe est toujours déséquilibrée pour les métiers administratifs ; néanmoins, la parité hommes/femmes est réelle pour les métiers de la pédagogie (47% de formatrices pour 53% de formateurs) et en forte progression ce qui concerne l'encadrement, puisque 38% d'entre eux sont du genre féminin.
- Les 10 rémunérations les plus élevées augmentent légèrement sur les 3 ans et l'amplitude des rémunérations reste stable : c'est donc la totalité des rémunérations dans le réseau qui progresse du fait principalement de l'augmentation du point et de l'ancienneté.
- 2008 est une année très positive pour la formation professionnelle continue des salariés. Le nombre d'heures de formation est en hausse de 35% entre 2007 et 2008, et le nombre d'heures de DIF consommées a plus que doublé. Sur les formations longues, la part des CIF progresse et la dynamique des "périodes de professionnalisation" se poursuit : en 2008, 4 salariés ont été diplômés dans ce cadre. En revanche, le nombre d'apprentis, de contrats de professionnalisation et de stagiaires reste modeste.
- Enfin le dialogue social continue à être de bon niveau : trois avenants ont été signés en 2008 et deux rencontres syndicat-employeur ont eu lieu.



Activités des Ceméa : en nombre de journées/participants



Activités des Ceméa : en nombre de participants



Une dynamique de formation interne

Depuis trois ans, la commission des Ressources Humaines a impulsé une dynamique de formations mutualisées et collectives ; il s'agit de formations internes proposées par une AT ou par l'AN et qui sont centrées sur des thématiques ou des objets communs : il peut s'agir de renforcer les compétences professionnelles de tel métier, ou de se former à tel outil ou d'acquies telle nouvelle technique. Elles s'adressent donc à tous les salariés de l'UES.

- Deux sessions de trois jours de formation regroupant les duos directeur-comptable ont permis à **ces deux acteurs de seize Associations territoriales** de travailler sur l'articulation de leur fonction : positionner le travail à faire ensemble et voir comment le mettre en œuvre.

- Quatre modules de formation au logiciel Actigest, regroupant plus de **40 salariés de 18 Associations territoriales** (de tout statut mais majoritairement secrétaire pédagogique) afin de se perfectionner : ces modules sont aussi l'occasion de voir les améliorations à mettre en œuvre sur nos logiciels internes.

- Le perfectionnement à la conduite de formation longue, organisé par l'INFOP (Institut de formation professionnelle des Ceméa Ile-de-France) comme chaque année, a permis à des formateurs de partager leurs pratiques pédagogiques.

- La relation adultes-enfants, en partenariat avec l'association Pikler-Loczy, a été au centre d'une formation de formateurs sur quatre jours portée par l'Association territoriale d'Auvergne.

- **Cinq Associations territoriales** ont mené des formations en partenariat avec la Croix Rouge et/ou la Protection Civile sur « sauvetage et secourisme au travail » ; deux jours puis un jour un an après. Ces formations sont très investies et participent d'une dynamique collective forte.

- Enfin **trois régions** ont porté cette année des projets collectifs de formation à l'informatique principalement sur les logiciels libres et en réseau : elles permettent aux équipes, au-delà des statuts et des fonctions, de considérablement améliorer le fonctionnement collectif et les rapports inter-individuels dans des environnements très numérisés, qui parfois imposent des cadences importantes.

Toutes ces formations sont financées sur le budget annuel attribué par Uniformation, le fond de formation de l'économie sociale auquel cotise chaque employeur Ceméa.

Du côté des comptes, une année très difficile

Les comptes l'exercice 2008 font apparaître un déficit important de 565 124 €.

Alors que se projetait un résultat équilibré, voire légèrement excédentaire, la décision du Ministre de l'Éducation nationale de réduire le montant de notre Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) de 25 %, le 6 octobre 2008, a amputé les produits de 577 250 €.

Et à la date très tardive de cette annonce, nos actions et nos projets étaient engagés, si ce n'est réalisés ; il n'y a donc eu aucune marge de manœuvre pour parer ce coup brutal.

Globalement, les charges ont légèrement augmenté de 1 % environ par rapport à 2007 ; les produits eux ont bien sûr baissé de 6,5 %, d'où le déficit.

Les produits nets relatifs à nos placements progressent de 10 % du fait de nos disponibilités importantes et des taux d'intérêts exceptionnellement élevés pour 2008 (placements monétaires sans risques et parts sociales) : ce ne sera plus le cas mais néanmoins cette trésorerie importante, liée aux désinvestissements successifs nous a permis cette année encore d'attendre les différents virements tardifs des subventions attendues.

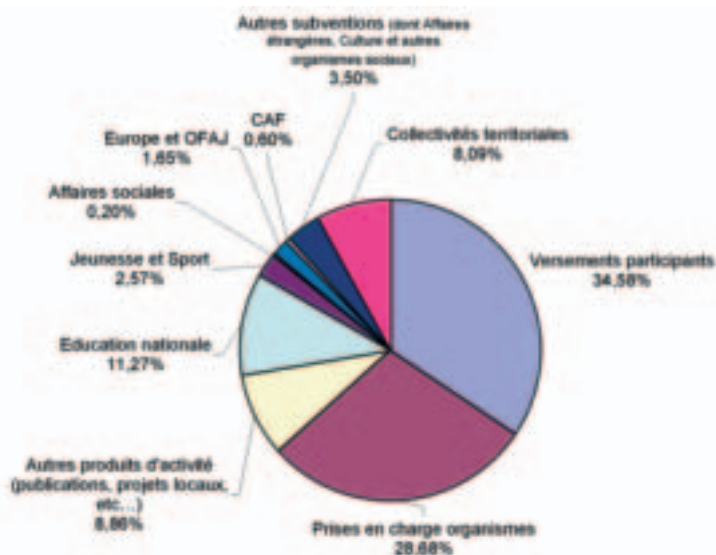
Ce mauvais résultat a en conséquence affecté le bilan de l'Association nationale des Ceméa.

Les résultats des Associations territoriales sont eux aussi très contrastés et les environnements territoriaux ne sont pas favorables. Cette année, le résultat cumulé du réseau Ceméa affiche lui aussi un déficit, et assez conséquent, d'environ 337 000 €.

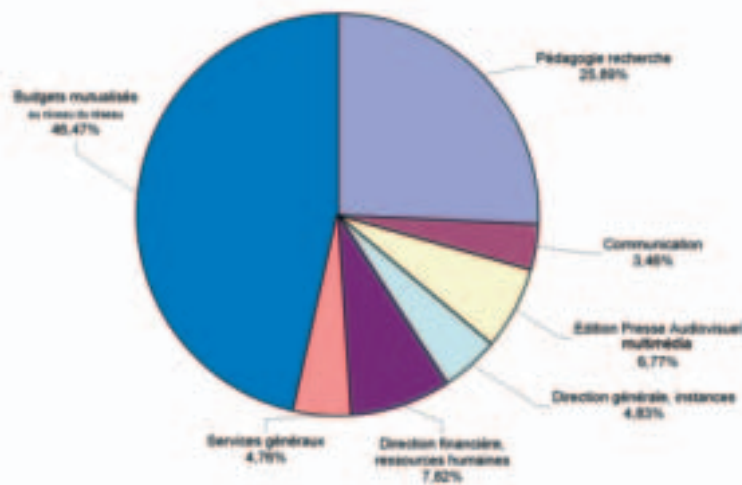
Cela est principalement dû à une baisse des produits liée à une chute importante de certains secteurs de formation, et ce malgré des gestions rigoureuses et exigeantes de l'activité par les différentes directions des Associations territoriales en liaison avec leurs Conseils d'administration.

Il convient de continuer à préparer et adapter les évolutions nécessaires dans les relations économiques au sein de notre réseau, ce qui est sans doute un objectif ambitieux mais nécessaire pour nous permettre de résister dans un environnement de plus en plus hostile. Et aussi indispensable pour garantir notre pérennité.

Origine des produits d'exploitation des Ceméa



Détail du budget de l'Association nationale



www.cemea.asso.fr

SIÈGE NATIONAL

Ceméa
24, rue Marc Seguin
75883 Paris Cedex 18
Tél. 01 53 26 24 24
Fax 01 53 26 24 19

SIÈGES RÉGIONAUX

Ceméa ALSACE

22, rue de la Broque
67000 Strasbourg
Tél. 03 88 22 05 64
Fax 03 88 32 98 31

Ceméa AQUITAINE

11 rue Permentade
33000 Bordeaux
Tél. 05 56 69 17 92
Fax 05 56 69 62 90

Ceméa AUVERGNE

61, av. de l'Union Soviétique
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 73 73
Fax 04 73 98 73 70

Ceméa BASSE-NORMANDIE

33, rue des Rosiers
14000 Caen
Tél. 02 31 86 14 11
Fax 02 31 86 86 85

Ceméa BOURGOGNE

27, rue Parmentier
21000 Dijon
Tél. 03 80 72 37 11
Fax 03 80 73 12 50

Ceméa BRETAGNE

92, rue du Frugy
29337 Quimper Cedex
Tél. 02 98 90 10 78
Fax 02 98 90 94 01

Ceméa CENTRE

34 rue la Bretonnerie
45000 Orléans
Tél. 02 38 53 70 66
Fax 02 38 53 70 67

Ceméa CORSE

École Marie Reynoard Montesorro
Provence Logis Montesorro
20600 Bastia
Tél. 04 95 34 13 20
Fax 04 95 31 80 97

Ceméa FRANCHE-COMTÉ

18 rue de Cologne - BP 117
25013 Besançon Cedex
Tél. 03 81 81 33 80
Fax 03 81 82 33 07

Ceméa HAUTE-NORMANDIE

33, route de Darnétal - BP 1243
76177 Rouen Cedex 1
Tél. 02 32 76 08 40
Fax 02 32 76 08 49

Ceméa ILE-DE-FRANCE

50 rue de la République
95100 Argenteuil
Tél. 01 30 25 89 20
Fax 01 30 25 89 39

Ceméa LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Clos Barlet
501 rue Métairie de SAYSSET
CS 10033
34078 Montpellier Cedex 3
Tél. 04 67 04 35 60
Fax 04 67 50 46 01

Ceméa LIMOUSIN

23A, bd Saint-Maurice
87000 Limoges Cedex
Tél. 05 55 34 60 52
Fax 05 55 34 11 31

Ceméa LORRAINE

23 rue Georges Mouton
BP 70046
54303 Lunéville Cedex
Tél. 03 83 74 06 63
Fax 03 83 74 39 11

Ceméa MIDI-PYRÉNÉES

51 bis, rue des Amidonniers
31000 Toulouse
Tél. 05 61 12 65 00
Fax 05 61 12 65 19

Ceméa NORD-PAS-DE-CALAIS

118, bd de la Liberté
59000 Lille
Tél. 03 20 12 80 00
Fax 03 20 30 08 05

Ceméa PAYS DE LA LOIRE

15 bis, allée du Cdt Charcot
44000 Nantes
Tél. 02 51 86 02 60
Fax 02 51 81 92 80

Ceméa PICARDIE

7, rue Henriette Dumuin
BP 2703
80027 Amiens Cedex 1
Tél. 03 22 71 79 00
Fax 03 22 91 08 50

Ceméa POITOU-CHARENTES

Espace 10
17, rue Albin Haller
86000 Poitiers
Tél. 05 49 88 07 61
Fax 05 49 41 74 45

Ceméa PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

47, rue Neuve-Sainte-Catherine
13 007 Marseille
Tél. 04 91 54 25 36
Fax 04 91 55 06 98

Ceméa RHÔNE-ALPES

29, rue Smith
69002 Lyon
Tél. 04 72 10 63 00
Fax 04 78 30 87 58

SIÈGES DES ASSOCIATIONS D'OUTRE-MER

Ceméa GUADELOUPE

1 tour Alphonsine Geneviève
Rés. Poinsettia - Bât. D
Rue Anatole Léger
97110 Pointe à Pitre
Tél./Fax 0 590 82 20 67

Ceméa GUYANE

BP 80
97 322 Cayenne Cedex
Tél. 0 594 30 68 09
Fax 0 594 25 30 45

Ceméa MARTINIQUE

BP 483
97241 Fort-de-France Cedex
Tél. 0 596 60 34 94
Fax 0 596 63 91 74

Ceméa MAYOTTE

Rue du Stade Cavani
Maison des associations BP 318
97600 Mamoudzou
Tél. 0 269 61 13 75
Fax 0 269 61 30 75

Ceméa POLYNÉSIE

177, cours de l'Union Sacrée
Taunooa - BP 3824 - Papeete
(Tahiti)
Tél. 00 689 43 73 11
Fax 00 689 45 23 04

Ceméa RÉUNION

43, ruelle Magnan Champ Fleuri
BP 808
97476 Saint-Denis Cedex
Tél. 0 262 21 76 39
Fax 0 262 21 22 13

Ceméa PWÄRÄ WÄRO

Nouvelle-Calédonie
BP 241 - 98822 Poindimié
Tél./Fax 00 687 47 14 71

MEMBRES ASSOCIÉS

AFERTES

5, rue Paul-Perin
BP 225
62004 Arras Cedex
Tél. 03 21 60 40 00
Fax.03 21 60 40 19

ERASME

29 bis chemin de la Garonne
31200 Toulouse
Tél. 05 61 19 27 60
Fax.05 61 19 27 75